

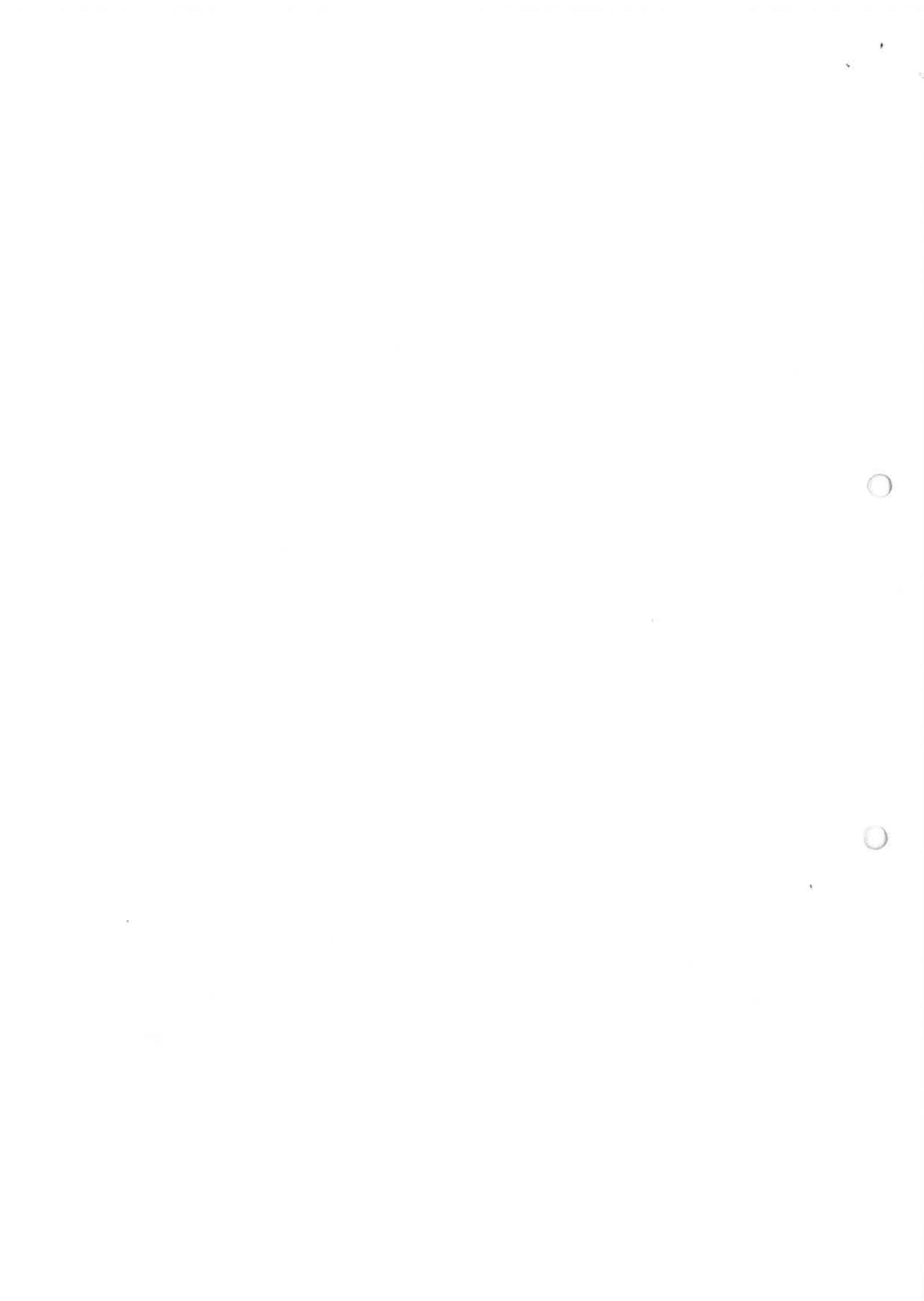
Bilan simplifié de la section ST AUVERGNE pour l'année 2023

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	0	0	0	0	Fonds syndicaux	13423	13423
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	0	0	0	0	report à nouveau	23193	24089
actif financier	0	0	0	0	Résultat	1304	-896
					Total(1)	37919	36616
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0		0	0	dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	37919		37919	36616	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	37919	0	37919	36616	total(1+2+3+4+5)	37919	36616

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	7459	12441	Produits d'exploitation(1)	8763	11545
achats	0	3955	Cotisations	6528	8457
autres charges externes	0	0	Subventions	1640	1760
autres services extérieurs	3706	5304	Autres produits	595	0
Impôts et taxes	0	0	Transfert de charges	0	1328
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	3753	3182			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	0	0
Charges exceptionnelles(3)	0	0	Produits exceptionnels(3)	0	0
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)			Contribution de financement report des ressources non utilisés des exercices antérieurs(4)	0	0
total(1+2+3+4)	7459	12441	total(1+2+3+4)	8763	11545
Solde créditeur:Excédent	1304		Solde débiteur:Déficit	0	



ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat de ST AUVERGNE **Exercice clos au 31 décembre 2023**

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 37919 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un bénéfice de 1304 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Néant

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Deux exemples de dépenses importantes ↙

1 – Néant

2 - Néant

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir document annexe

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Néant

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Néant

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent : 0 salarié

Bilan des ressources de la section ST AUVERGNE pour l'année 2023

Ressources de l'année 2023	
Cotisations reçues.....	6 528,01 €
Reversement de cotisations.....	2 190,44 €
Subventions reçues.....	1 640,09 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	595,00 €
Produits financiers perçus.....	0,00 €
Total des ressources.....	6 572,66 €

